



Examen de redacteur dossier rejeté après épreuves

Par **sevfranck**, le **14/12/2008** à **23:16**

je me suis inscrite à un exam de redacteur en expliquant qu'il me manquait 1 journée pour les conditions d'accès. on m'a répondu qu'aucune dérogation n'était accordeée mais que les dossiers étaient controlés après les dates lim d'insdcriptions. j'ai reçu ma convoc pour l'écrit . j'ai été admissible à l'oral et le jour des résultats finaux j'ai reçu une lettre AR m'indiquant que je ne remplissait pas les conditions.

Outrée je ne sais pas quoi faire : Tribunal administratif ou non.

merci de me répondre

urgent